

séries parallèles, généralement orientées têtes vers l'ouest et pieds vers l'est. On compte actuellement neuf rangées pour les quatrevingt-une sépultures explorées. L'orientation de chacune des sépultures est soigneusement notée quand cela est possible; son chiffre indique la valeur de l'angle formé vers l'est par la ligne nord-sud géographique et l'axe du squelette, compte tenu de 10° pour la valeur approximative de la déclinaison.

Parmi les 69 orientations relevées, les valeurs extrêmes de l'angle mesuré sont 32° et 150° ; la moyenne générale est 62° , c'est-à-dire sensiblement l'est-nord-est. Il est établi par de nombreux observateurs que l'orientation des sépultures païennes a été faite sur le soleil levant; mais j'ai relevé des valeurs d'angles fort diverses entre les deux extrêmes, de sorte qu'il ne m'est guère possible d'indiquer si l'inhumation est faite d'après un repère journalier ou d'après un seul repère saisonnier, comme l'affirme M. le Docteur Marcel Baudoin, Secrétaire général d'honneur de la Société Préhistorique française. Dans les Vosges, le solstice d'été correspond à une orientation de 51° et le solstice d'hiver à celle de 129° ; je n'ai pas suffisamment d'orientations se rapprochant de ces deux chiffres pour me prononcer en faveur d'un repère saisonnier absolu.

Le squelette repose souvent sur le banc naturel de pierres calcaires (calcaire bleu à gryphées). Si les pierres du lit ont été remuées elles sont ou replacées soigneusement pour former une sorte de dallage, ou plus rarement enlevées. Le défunt a été déposé sur la terre nue ou sur un lit de cendres qui le recouvrait également. La présence de ces cendres, cendres du foyer probablement, est attestée, non par la couleur plus claire de la terre, mais par l'existence de parcelles de charbon excessivement ténues; on trouve rarement des fragments susceptibles d'être recueillis. Au lieu de cendres, la tombe 64 présente un lit de plâtre finement pulvérisé, mêlé à la terre et entourant totalement le squelette sur 2 centimètres environ d'épaisseur.

La sépulture est généralement limitée par une bordure de calcaire bleu pris sur place, ou par du grès infraliasique ou de l'oolithe, pierre noble importée. Ces pierres sont brutes ou grossièrement taillées à la tranche, placées de champ, juxtaposées ou isolées. La tombe 36, par exemple, était simplement limitée par huit pierres de moyenne grosseur: quatre à droite et quatre à gauche. Souvent